

Commune de MONTCET

Département de l'AIN

PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION

Conformément aux articles L.153-36 et suivants
du Code de l'Urbanisme

APPROBATION



4 – Additif aux Orientations d'Aménagement et de Programmation

PLU approuvé le 02 Novembre 2011
Révision allégée approuvée le 27 janvier 2015

Modification prescrite le 30 décembre 2015		
Pour copie conforme, Le Maire	Modification approuvée le :	



L'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) CENTRE

« Objectif 3 – Mixité de l'offre en logement »

Ce secteur doit accueillir uniquement des logements de type « maisons individuelles avec jardin » ou pavillonnaires groupés :

- Sur la partie sud, l'objectif en matière de densité est la réalisation d'une opération d'au moins 6 logements sociaux.
- Sur la partie nord, l'objectif en matière de densité est la réalisation d'au moins 4 logements individuels. »

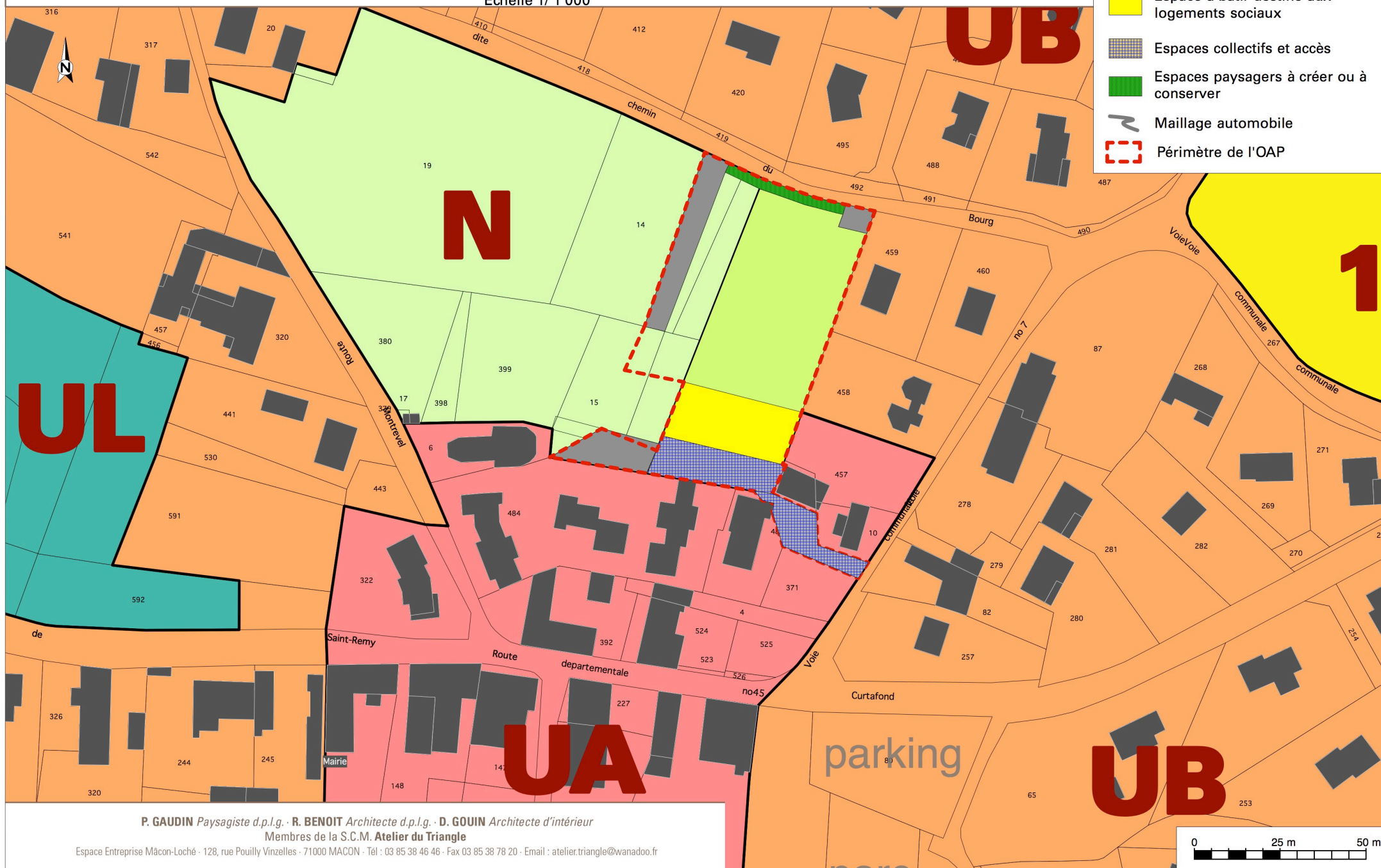
COMMUNE DE MONTCET
MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

SECTEUR CENTRE ORIENTATION D'AMENAGEMENT APRES MODIFICATION

Échelle 1/ 1 000°

Principes de constructibilité et paysagers

- Espace à bâtir destiné aux logements
- Espace à bâtir destiné aux logements sociaux
- Espaces collectifs et accès
- Espaces paysagers à créer ou à conserver
- Maillage automobile
- Périmètre de l'OAP



P. GAUDIN Paysagiste d.p.l.g. - R. BENOIT Architecte d.p.l.g. - D. GOUIN Architecte d'intérieur

Membres de la S.C.M. Atelier du Triangle

Espace Entreprise Mâcon-Loché - 128, rue Pouilly Vinzelles - 71000 MACON - Tél : 03 85 38 46 46 - Fax 03 85 38 78 20 - Email : atelier.triangle@wanadoo.fr